

Informations frais annexes (hors frais pédagogiques)

Formations « Canoé kayak et disciplines associées »

Durant la totalité de la formation et en dehors des frais pédagogiques, chaque stagiaire aura des dépenses régulières qu'il est important de prendre en compte dans sa capacité financière et sa gestion budgétaire.

- Matériel spécifique : voir le document « matériel obligatoire ».
- Pour l'hébergement/repas pendant les séquences de formation au CREPS de VPA :
 - Il est possible de manger en pension complète au self du CREPS ;
 - L'hébergement est laissé libre sur Vallon pont d'arc mais possibilité de loger dans les chambres du CREPS ; en cas d'hébergement au CREPS, les repas au self sont obligatoires.
 - Plus de camping ouvert sur VPA à partir de novembre ;
 - Un espace à proximité du CREPS permet d'accueillir les vans/camping-car.
- Pour l'hébergement/repas pendant les séquences de formation hors CREPS :
 - Les stagiaires sont libres de choisir ce qu'ils préfèrent dans la limite d'une zone de proximité avec les formateurs et lieux de rendez-vous de navigation ;
 - Quelques exceptions où cela sera imposé pour des soucis de confort et/ou de logistique :
 - Pour le bloc 2 semaine fédérale (DEJEPS) : tous les stagiaires seront logés et nourris à Vaires sur marne. Prévoir environ 150 à 200 €.
 - Pour le bloc 3 nage en eau vive sur l'Ubaye et kayak sur le Val Sesia (Italie) : tout le monde sera logé dans le même camping, le mode d'hébergement reste libre (camping, camion, mobilhome...).
- Pour les déplacements personnels vers le CREPS : chaque stagiaire est libre.
- Pour les déplacements sur les sites de formation hors CREPS : chaque stagiaire est libre mais le CREPS propose toujours un véhicule collectif gratuit au départ de Vallon pont d'arc. Une exception pour le bloc 3 kayak en Italie où le déplacement sera collectif avec les véhicules du CREPS.
- Pendant les périodes d'alternance durant lesquelles le stagiaire est en stage : chacun est libre et autonome.